



Le COMITÉ DE CÔTE D'OR
Pétanque et Jeu Provençal



PRIX DE LA COMMISSION PROVENÇALE

Organise un concours de **Jeu Provençal** au Boulodrome Municipal de DIJON
Le dimanche **3 Novembre 2019 à 8.30 Heures**

16 TRIPLETTES

Tenue obligatoire homogène depuis le début du concours

INSCRIPTION : 10€ PAR PERSONNE

Inscription jusqu'au samedi 21 Heures et Dimanche jusqu'à 8h15 si places disponibles

1^{ère} partie : De 8 h30 à 10 h00 – Tirage intégral – Temps 1h30 et mène supplémentaire si égalité au terme du temps réglementaire – Vainqueur : 20 €

2^{ème} partie : De 10 h 30 à 12 h00 – Gagnant contre gagnant – Perdant contre perdant – Classement des 16 équipes – Vainqueur : 20 €

Coupure : de 12 h à 13 h 30

Parties en 2 h00 – Début à 13 h 30

½ finale (A) : 1^{er} contre 4^{ème} et 2^{ème} contre 3^{ème} – Vainqueur : 60 €

½ finale (B) : 5^{ème} contre 8^{ème} et 6^{ème} contre 7^{ème} – Vainqueur 30 €

FINALE (A) : Vainqueur : 120 € + 1 panier gourmand

FINALE (B) : Vainqueur : 60 € + 3 Montagny

Remise des prix à 19 Heures obligatoire. Aucun partage toléré.

Les horaires des finales et de la remise des prix peuvent varier suivant décision du jury

Réservation par courrier adressé à Alain VORILLION – CD 21 – 60 L, Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENÔVE